



Conseil économique et social

Distr. générale
24 mai 2019
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Neuvième session

New York, 7-9 août 2019

Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

Rôle de l'information géospatiale dans le domaine du développement durable

Rôle de l'information géospatiale dans le domaine du développement durable

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport qu'il a établi conjointement avec le Groupe de travail sur l'information géospatiale du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, qui sera disponible sur le site du Comité d'experts (<http://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/9th-Session/>) uniquement dans la langue de l'original. Le Comité d'experts est invité à prendre note du rapport et à exprimer ses vues sur les mesures prises pour rendre l'information géospatiale disponible et exploitable aux fins de la production d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et de l'évaluation de la suite donnée au principe clef du Programme de développement durable à l'horizon 2030, à savoir ne laisser personne de côté.

Résumé du rapport

À sa huitième session, tenue à New York du 1^{er} au 3 août 2018, le Comité d'experts a adopté la décision 8/110, dans laquelle il a exprimé son adhésion au programme révisé du Groupe de travail pour l'exercice 2018-2019. Le Comité a pris note du fait que les données d'information géospatiale et d'observation de la Terre n'étaient pas suffisamment exploitées dans la production de statistiques et a prié le Groupe de travail de poursuivre la formulation d'orientations techniques et la fourniture de conseils spécialisés en matière d'utilisation de l'information géospatiale en vue de la réalisation des priorités nationales sur le plan du développement et des objectifs de développement durable.

* E/C.20/2020/1.



Le rapport traite des sujets suivants : rédaction et diffusion d'orientations relatives à la ventilation des données statistiques par emplacement géographique, consolidation de données géocodées au niveau de l'unité et approches à privilégier pour tirer parti des séries temporelles de données d'observation de la Terre prêtes à être exploitées, mises à disposition par les agences spatiales, aux fins de l'élaboration d'indicateurs. Le rapport rend également compte des principales conclusions de la cinquième réunion d'experts du Groupe de travail, qui s'est tenue à Nairobi en décembre 2018 et qui a comporté un séminaire international sur le rôle de l'information géospatiale dans le domaine du développement durable. En outre, le rapport traite des efforts et des progrès accomplis afin que les spécialistes internationaux de l'information géospatiale mondiale continuent de contribuer de manière approfondie et opportune à la mise en œuvre du Programme 2030, et donne un aperçu des activités prévues pour l'année à venir.
